



Bébé

s'annonce...

CENTRE HOSPITALIER DE BOULOGNE-SUR-MER

Allée Jacques Monod - BP 609

62321 Boulogne-sur-Mer Cédex

tél. 03 21 99 30 21

sec_gyneco@ch-boulogne.fr

www.ch-boulogne.fr



Le suivi de grossesse

Le calendrier

Les préparations à la naissance :
classique, sophrologie, hypnose

La visite du bloc obsétrical et de la maternité

La préparation en piscine

Les accompagnements possibles :
acupuncture, homéopathie, arrêt du tabac,
soutien psychologique, hypnose

L'alimentation et l'hygiène de vie

L'alimentation et le rythme de bébé

La naissance

Le trousseau à emporter

Fiche pour la préparation à la naissance

Fiche d'inscription pour la piscine

Quelques notes personnelles



Félicitations pour cet heureux évènement !

Nous vous remercions de nous accorder votre confiance pour vous accompagner dans le suivi de votre grossesse et la naissance de votre (vos) enfant(s).

Chaque année, le service de maternité enregistre près de 1023 naissances. La présence du service de néonatalogie permet l'accueil de nouveaux-nés à partir de 7 mois de grossesse (32 semaines d'aménorrhée) : c'est un **niveau IIB**. L'établissement niveau III de référence est le Centre Hospitalier de Calais. Nous sommes également amenés à travailler en collaboration avec l'Hôpital mère-enfant Jeanne de Flandre de Lille.



Les bureaux de consultations gynécologie-obstétrique sont situés au **rez-de-chaussée**. Présentez-vous directement au secrétariat de cet espace de consultations pour enregistrer votre arrivée.

Pensez à vous munir de vos cartes : vitale, mutuelle et identité.



Le suivi de grossesse

Le suivi de votre grossesse (consultations prénatales et échographies) peut être assuré par des sages-femmes ou des gynécologues-obstétriciens selon votre choix ou la nécessité médicale.

Nous respectons les recommandations de la Haute Autorité de Santé (HAS) qui préconise pour les grossesses de déroulement normal :

- une consultation prénatale par mois,
- une échographie de dépistage par trimestre, et une consultation pré-anesthésique.

Dans leur intérêt et pour le bon déroulement de l'examen la présence des enfants n'est pas souhaitable lors des échographies.

Votre dossier de suivi de grossesse

Nous vous le confions à la première consultation prénatale. Prenez-en soin et présentez-le lors de toute consultation (prévue, en urgence, échographie, médecin traitant, sage-femme libérale ou de PMI,...).





Quelques dates clés

Les 7 examens obligatoires sont pris en charge à 100% dès le début de la grossesse.

Dès que la grossesse est confirmée par votre médecin ou votre sage-femme, appelez le secrétariat au **03 21 99 30 21**.

Premier jour des dernières règles

Date de la conception		Suivi de grossesse		Démarches administratives		Accompagnement	
	1						
	2						
1 ^{er} mois	3	Je respecte au plus vite les règles d'hygiène et de vie					
	4						
	5						
	6						
	7						
2 ^{ème} mois	8						
	9						
	10						
3 ^{ème} mois	11						
	12	Echographie 1 ^{er} trimestre	1 ^{ère} Cons Pré Natale	J'amène au 1 ^{er} RdV les examens déjà réalisés : bilans sanguins, échographie, dossier médical, carnet de vaccination, carte de groupe sanguin...	Déclaration de grossesse : j'envoie aux organismes sociaux le formulaire que mon consultant m'a remis. Les dates du congé maternité me seront alors communiquées	Je prends rendez-vous pour l'entretien prénatal du 4 ^{ème} mois	
13							
4 ^{ème} mois	14						
	15						
	16	Entretien avec la sage-femme	2 ^{ème} CPN	Je n'oublie pas mon dossier quand je viens au CHB	Je travaille : je vérifie mes droits (heure de grossesse, aménagement de poste ...) Je souhaite une chambre particulière : je vérifie la prise en charge de ma mutuelle	J'ai choisi de m'inscrire en préparation à la naissance : je remplis ma fiche d'inscription et la remets au secrétariat	
	17						
18							
19							
5 ^{ème} mois	20						
	21		3 ^{ème} CPN				
	22						
6 ^{ème} mois	23	Echographie 2 ^{ème} trimestre			Reconnaissance anticipée : pour les couples non-mariés pour les femmes seules à faire à la mairie de votre domicile		
	24		4 ^{ème} CPN	Je prends rendez-vous en consultation d'anesthésie 03 21 99 30 28			
	25						
	26						
7 ^{ème} mois	27						
	28						
	29		5 ^{ème} CPN			Inscription piscine	
	30						
	31				Congé Paternité : courrier en recommandé minimum un mois avant la date d'accouchement prévue	Inscription à la réunion d'allaitement maternel	
32	Echographie 3 ^{ème} trimestre	6 ^{ème} CPN	Consultation pré anesthésique avec mon dossier	Réunion futurs papas			
33							
8 ^{ème} mois	34						
	35						
9 ^{ème} mois	36						
	37		7 ^{ème} CPN	Je n'oublie pas de faire mon bilan sanguin pour l'accouchement			
	38						
	39						
Terme date prévue d'accouchement	40		Cons. de terme	Je n'ai pas accouché : après avoir fait ma fiche de circulation aux urgences, je me présente au bloc obstétrical à jeun à 8h30 - 9h			
	41						
		Séjour		Je prends rendez-vous pour la visite post natale si elle n'est pas prévue	Reconnaissance par le père dans les 3 jours : à la mairie de Boulogne sur mer si pas de reconnaissance anticipée	Si j'allaite je pense à la consultation d'allaitement	
6-8 semaines après l'accouchement		Visite post natale			Congé parental : courrier recommandé à l'employeur minimum 1 mois avant la fin du congé de maternité		

La préparation à la naissance : un large éventail de possibilités !

Prise en charge à 100% par l'assurance maladie, la préparation à la naissance est essentielle pour les femmes mères pour la 1ère fois mais elle s'adresse aussi à celles qui ont déjà des enfants.

Cette préparation est conçue pour mieux comprendre le déroulement de la grossesse et de l'accouchement, pour se préparer mentalement et physiquement à la naissance de votre bébé et à son arrivée dans votre foyer.

Plusieurs types de préparation sont proposées au Centre Hospitalier de Boulogne. Elles sont toutes assurées par nos sages-femmes, spécialement formées.

À vous de choisir celle qui vous correspond le mieux !

Trois de type de préparations sont proposées au choix : **classique**, **sophrologie** ou **hypnose** (par petit groupe, avec l'accompagnement du conjoint s'il le souhaite).

Préparation classique

7 séances associant discussion et exercices corporels (apprentissage des postures, relaxation, respiration...) pour comprendre les étapes de la grossesse et de l'accouchement et apprivoiser les peurs liées à la douleur ou à la naissance.

A partir de 6 mois de grossesse,
le jeudi ou le vendredi :
Daisy HUCK et Marie-Hélène SERGENT.

Sophrologie

7 séances pour apprendre à utiliser la technique de respiration adaptée et la relaxation pendant la grossesse et le jour J. Apprendre à se détendre et à garder le contrôle durant les contractions et pourquoi pas bâtir un projet de naissance naturelle ! Prendre conscience et vivre pleinement la naissance.

A partir de 5 mois de grossesse,
le jeudi :
Daisy HUCK.

Hypnose

7 séances d'initiation à l'auto-hypnose, technique simple et naturelle pour apprendre à se détendre et gérer les sensations corporelles.

Pour permettre plus de confort physique et mental ou dépasser certaines peurs.

A partir de 5 mois de grossesse,
le vendredi :
Marie-Hélène SERGENT.

Entretien prénatal du 4ème mois de grossesse :

Temps proposé sur une durée de 45mn seule ou en couple.

Un moment privilégié pour échanger avec une sage-femme en dehors de la consultation prénatale sur la grossesse, l'arrivée de bébé, aborder des sujets de préoccupations, connaître vos droits, évaluer au mieux vos besoins pour vivre plus sereinement votre grossesse.

L'occasion aussi d'envisager un projet de naissance ou de définir le mode de préparation.

Le lundi, sur rendez-vous : Daisy HUCK et Corentine SEYNAEVE.

Visite du bloc obstétrical et de la maternité

Le premier mardi de chaque mois à 11h.
Présentez-vous au secrétariat de la
Maternité au 2ème étage.



Réunion d'information sur l'alimentation et le rythme de bébé

Vous pouvez également assister à la
réunion d'information qui est organisée
deux mardis par mois de 10h15 à
12h animée par Aurélie LEPRETRE,
sage-femme ou solliciter un entretien
individuel, le mardi sur rendez vous en
Maternité (2ème étage).



Une réunion spécifique vous est dédiée et vous permettra d'aborder entre vous différentes
thématiques : la place, le rôle de l'accompagnant(e),
des conseils et échanges pratiques, la visite et le repérage des lieux.

Préparation en piscine

8 séances = 8€



Alternance d'exercices ludiques et de
moments de relaxation pour vous apporter un
bien-être physique grâce à l'eau et apprendre
à gérer votre souffle.

Il n'est pas obligatoire de savoir nager .

En complément ou non d'un autre type de
préparation, dès que votre ventre vous gêne
dans vos mouvements.

Demandez un certificat médical à votre
consultant, inscrivez-vous au secrétariat.
Munissez-vous de lunettes de piscine et d'un
peignoir ou d'un grand drap de bain.

Le mercredi matin à 8h45 lors de séances
privatives à la piscine HELICEA avec
Mesdames DHIEUX, JEANSON, SERGENT,
SEYNAEVE.

Pour vous les conjoint(e)s !

Vous êtes les bienvenu(e)s à toutes
les séances de préparation à la naissance !

D'autres accompagnements possibles

Pour vous accompagner au mieux, nous vous proposons également :

L'acupuncture

L'acupuncture est une médecine ancestrale originaire de Chine, officiellement reconnue par l'ordre des médecins. Elle peut soigner nombre de petits maux pendant la grossesse, et apporte un soutien important à la maman au moment de l'accouchement.



Sur proposition de votre consultant ou sur demande spontanée pour les troubles invalidants liés à la grossesse.

Mesdames DHIEUX, TURKIEWICZ, et Monsieur ALGLAVE : les rendez-vous sont à prendre au bloc obstétrical au 03 21 99 30 70.

L'homéopathie

A cause des multiples changements hormonaux qui surviennent lors de cette période, la grossesse est une étape qui s'accompagne toujours d'un certain nombre de symptômes difficiles à supporter (nausées matinales, vomissements, brûlures d'estomac, douleurs lombaires, états de somnolence...).



Le suivi médical est évidemment de rigueur, toutefois l'homéopathie peut être une alternative de choix pour toutes celles qui préfèrent limiter la consommation de médicaments de types antiémétiques, antispasmodiques ou analgésiques. Grâce aux nombreuses déconcentrations qu'ils subissent, les remèdes homéopathiques peuvent être pris tout au long de la grossesse sans aucun danger afin d'atténuer les symptômes les plus gênants et de favoriser un meilleur état de santé.

Beaucoup de nos sages-femmes sont formées. N'hésitez pas à leur demander conseil.

L'aide à l'arrêt du tabac



L'usage du tabac ou d'autres toxiques (alcool, cannabis, drogues...) est nocive pour la grossesse, votre santé et celle de votre enfant. Le sevrage étant souvent difficile, pour vous aider et vous soutenir dans votre démarche, n'hésitez pas à consulter [notre sage-femme tabacologue : Amandine NOWAKOWSKI](#) au 03 21 99 39 50.

Le soutien psychologique



Parce que la grossesse provoque des bouleversements importants dans votre vie, au sein de la cellule familiale ou réveille parfois des souffrances jusque-là enfouies, [Pascale POULAIN](#), psychologue attachée au pôle mère-enfant peut vous recevoir sur rendez-vous.

L'hypnose



Des professionnels de santé (sages-femmes), obstétriciens, anesthésistes...) sont formés et pourront vous accompagner pendant le suivi de votre grossesse et l'accouchement.

L'alimentation et l'hygiène de vie

Bien se nourrir pendant la grossesse



L'hygiène de vie est très importante. Nous vous conseillons de manger le plus équilibré possible afin de fournir à votre corps tous les éléments essentiels au développement de votre bébé et de limiter la prise de poids.



Pensez à bien vous hydrater. L'eau est la seule boisson indispensable.

Alcool = 0 pendant toute la durée de la grossesse.

Exercice et sport pendant la grossesse

Sauf avis contraire, l'exercice physique doux est profitable à votre grossesse. Prenez conseil auprès de votre consultant. Si vous pratiquez une activité physique avant votre grossesse, vous pouvez la poursuivre jusqu'au 5ème mois (hors sport de contact).



Les pesticides et les perturbateurs endocriniens

Afin de limiter l'exposition de votre bébé aux polluants et aux différentes substances chimiques (les parabens, les phtalates, le bisphénol A ...) soupçonnées de favoriser les troubles hormonaux, nous vous conseillons :

- de peler les fruits et les légumes,
- d'utiliser des cosmétiques (savon, shampoing, crème contre les vergetures...) exempts de ces produits, et de poursuivre cette vigilance avec les produits de puériculture,
- de ne pas faire chauffer les plastiques alimentaires,
- de ne pas vous exposer à des vapeurs de peintures, colles... à moins que ces produits ne soient sans composés organiques volatils (COV).





L'hygiène alimentaire est également importante :

Lavez-vous les mains avant et après la préparation des repas.

Respectez la chaîne du froid et nettoyez votre réfrigérateur 2 fois par mois.

Ne dépassez pas la date de péremption des aliments.



La prévention de la listériose

La listériose est une maladie transmise par une bactérie résistante présente dans le sol, dans la végétation et dans l'eau ; elle peut être transmise de la mère à l'enfant pendant la grossesse ou lors de l'accouchement.

Nous vous déconseillons les fromages et laitages à base de lait cru, les charcuteries crues ou fumées, les crustacés crus, les poissons crus (sushi, tarama, graines germées...). Préférez les aliments emballés sous vide plutôt qu'à la coupe.



La prévention de la salmonellose

Conservez les œufs au réfrigérateur. Limitez la consommation d'œufs crus et préparez les produits à base d'œuf sans cuisson le plus près possible de la consommation (mayonnaise, mousse au chocolat...).

La prévention de l'infection à cytomégalovirus (CMV)



Le virus est présent dans les fluides corporels des enfants en bas âge, peut infecter les femmes enceintes et être préjudiciable à la grossesse.

Vous et votre conjoint, devez donc limiter le contact avec les larmes, la salive, les selles et les urines des enfants de moins de 3 ans :

- Ne pas sucer la cuillère ou la tétine, ne pas finir les repas.
- Ne pas partager les affaires de toilettes.
- Evitez le contact buccal avec la salive et les larmes (bisous sur la bouche...).
- Se laver soigneusement les mains après les changes ou manipulation des couches, vêtements souillés, pots, toilettes.

Les femmes enceintes particulièrement exposées comme les professionnels de la petite enfance, travaillant en milieu hospitalier ou de services d'enfants handicapés doivent également utiliser une solution hydro-alcoolique.

Recommandations pour la prévention de la toxoplasmose

La toxoplasmose est une maladie due à un parasite que l'on trouve dans la terre et la viande ; elle peut également être transmise par les chats et leurs excréments. Cette maladie est fréquente et bénigne. Par contre, si elle est contractée pendant la grossesse, elle peut retentir sur la santé du bébé.

Un test sanguin prescrit en début de grossesse vous permet de savoir si vous êtes immunisée. Si ce test révèle que vous n'êtes pas immunisée, suivez les conseils suivants avec le plus grand soin :



1 Se laver les mains avant les repas et après avoir manipulé de la viande saignante, de la terre ou du sable.



2 Porter des gants pour jardiner.



3 Manger de la viande très cuite (du moins si elle n'était pas conservée par surgélation) ; pas de viande saignante (steak tartare, fondue bourguignonne, brochettes, méchoui = viande de bœuf et de mouton essentiellement).



4 Laver à grande eau la salade verte, les fraises et tous les légumes ou fruits consommés crus ainsi que les herbes aromatiques.



5 Eviter tout contact avec les chats, les nourrir avec des aliments spécialisés en boîte ou bien cuits, éviter de toucher ce qui a pu être en contact avec leurs excréments (litière). Si vous deviez nettoyer la litière : porter des gants, la nettoyer à l'eau de javel puis lavez-vous les mains minutieusement.

Toute fièvre >38.5 °C doit vous amener à consulter votre médecin traitant.

Un suivi mensuel par prise de sang vous sera prescrit pour vérifier la négativité de votre sérologie. Si elle devient positive, il faut consulter votre médecin. La dernière sérologie sera effectuée dans le mois suivant la naissance.

Précautions liées aux médicaments

Pendant votre grossesse évitez l'automédication et prenez toujours conseil auprès de votre médecin, pharmacien, sage-femme. Les anti-inflammatoires, l'ibuprofène et l'aspirine sont contre-indiqués pendant la grossesse.



La couverture vaccinale

La grippe

En période hivernale l'HAS recommande la vaccination chez les femmes enceintes quel que soit le trimestre de grossesse. La vaccination est prise en charge à 100% par l'assurance maladie.



La coqueluche / La rougeole

On observe une recrudescence de ces maladies qui peuvent être graves pour les nourrissons et aboutir à des hospitalisations.

Une vaccination de l'entourage du nouveau-né est recommandée avant la naissance.

Ce type de vaccin n'est pas possible chez la femme enceinte et sera à prévoir après l'accouchement.

La rubéole

Si vous n'êtes pas immunisée, pensez à vous faire vacciner après l'accouchement.

L'alimentation et le rythme de Bébé

Nos équipes vous accompagnent dans votre projet d'alimentation et vous informeront sur les rythmes et signes d'éveil de bébé lors des séances de préparation et en Maternité.

1- Accompagnement pour l'allaitement maternel

Votre lait est l'aliment naturel et idéal pour votre bébé. Il possède des qualités nutritionnelles inégalables dont les bienfaits sont reconnus pour la santé et la croissance de votre enfant. Il lui assure un développement et une croissance optimale : il est riche en substances anti-infectieuses et aide votre bébé à combattre les infections, il lui permet également de mieux digérer et protège ses intestins et il facilite la relation mère-enfant.

Le lait maternel est encore plus précieux en cas de naissance prématurée où il devient le premier médicament de l'enfant prématuré. Donner son lait ne veut pas forcément dire mettre son bébé au sein.

Naturel ne rime pas toujours avec évidence !

Si vous hésitez ou vous posez des questions pratiques n'hésitez pas à en parler avec le praticien ou la sage-femme qui suit votre grossesse, lors de l'entretien du 4ème mois ou avec les sages-femmes lors de la préparation à la naissance.

Vous pouvez également assister à la [réunion d'information](#) qui est organisée deux mardis par mois de 10h15 à 12h animée par Aurélie LEPRETRE, sage-femme ou solliciter un entretien individuel, le mardi sur rendez vous.

NB : le tabac n'est pas une contre indication à l'allaitement. Si vous prenez un traitement sur le long terme ou souffrez d'une affection chronique votre praticien peut vous renseigner.

Site internet guide de L'allaitement édité par l'INPES :

http://inpes.santepubliquefrance.fr/30000/pdf/0910_allaitement/Guide_allaitement_web.pdf

2 - Accompagnement pour l'alimentation artificielle

Même si vous avez choisi de ne pas allaiter, nous vous accompagnerons à reconnaître les premiers signes d'éveil qui annoncent que bébé a faim et nous vous guiderons depuis l'installation de bébé (afin de créer des moments privilégiés) jusqu'à la réalisation de biberons.

La naissance

Le Jour J est arrivé !

L'admission se fait par les urgences (démarches administratives : fiche de circulation).

2 sages-femmes sont présentes 24h/24 et assurent l'accueil des urgences, le suivi du travail, les accouchements, et la prise en charge des nouveaux-nés. Elles sont assistées par des auxiliaires de puériculture / aides-soignantes.



Pour des raisons d'hygiène et d'intimité, un seul accompagnant est autorisé dans l'enceinte du bloc. L'accompagnant peut prévoir une collation.



Documents indispensables à apporter

- Dossier de grossesse
- Carte d'identité, carte vitale et carte de mutuelle
- Livret de famille, reconnaissance anticipée si réalisée
- Tous les résultats d'analyses faits au cours de la grossesse, compte rendu d'échographie
- Feuillet de « réservation de la chambre particulière » (40€/nuit) si besoin
- Formulaire de personne de confiance
- Consentements signés (remis à la consultation d'anesthésie ou en consultation prénatale).

Nous avons à cœur de respecter, tant que c'est possible et sous réserve de votre approbation, le déroulement naturel de la naissance, sans sacrifier ni la prise en charge de la douleur ni la sécurité.

Conformément aux recommandations professionnelles, en fonction du travail et de l'accouchement, nous vous proposerons :

- la déambulation et les postures pour aider la descente du bébé dans le bassin, les positions d'accouchement adaptées...
- l'accueil du bébé respectueux des rythmes en favorisant le peau à peau car celui-ci permet de favoriser la proximité, d'être rassuré, de stabiliser sa température et sa respiration et l'établissement du lien parent-enfant,
- la tétée de naissance, le bain retardé...

Si vous avez élaboré un projet de naissance avec votre sage-femme, ou que certaines choses vous tiennent à cœur, faites en part à l'équipe qui vous accueille.

Le bloc obstétrical

Il comporte une salle de césarienne, 3 salles d'accouchement classique et une salle nature permettant un accouchement physiologique.

Notre service de maternité qualifiée niveau IIB permet la prise en charge des nouveau-nés prématurés nés à un terme supérieur ou égal à 32 semaines d'aménorrhée (7 mois de grossesse).



Les chambres de pré-travail

Lorsque vous arrivez, il est parfois nécessaire de prendre le temps avant l'arrivée de bébé. Vous bénéficiez d'un espace pendant le travail où vous pourrez utiliser un ballon....

Un espace douche est également à votre disposition.



La salle « nature »

Dédiée aux mamans souhaitant un accouchement physiologique, la salle nature offre un espace où votre conjoint(e) pourra accompagner maman tout au long de l'accouchement.

Une baignoire et une banquette double équipent cette salle.

La césarienne

Il arrive parfois qu'une césarienne soit décidée afin de préserver la santé de votre bébé ou la vôtre. Une salle réservée aux césariennes en urgence est attenante au bloc opératoire.

Dans le cas où une césarienne est programmée pendant la grossesse, nous vous attendons au bloc obstétrical vers 16h la veille de l'intervention, après être passé par le service des admissions (rez de chaussée - hall du CHB).

Dans certaines conditions, votre conjoint(e) pourra vous accompagner en salle de césarienne et rester à vos côtés pour l'arrivée de bébé.

Ensuite, dans un cas comme l'autre, votre conjoint(e) ira dans un espace intime dédié, pour faire un câlin en peau à peau, en attendant les retrouvailles avec maman à l'issue de la surveillance en salle de réveil.



Votre chambre

Votre chambre est équipée d'un espace nouveau-né pour les soins de votre bébé et lui permettre d'être au calme durant les visites, ainsi que d'un cabinet de toilette avec douche pour votre confort.

Lors de votre séjour la présence de votre conjoint(e) est encouragée, pour cela un lit d'appoint est mis à disposition sur simple demande, et ce, gratuitement.

Si vous souhaitez une chambre individuelle, renseignez-vous auprès du service sur la possibilité d'en bénéficier et pour connaître les modalités de prise en charge par votre mutuelle.



Dans le cadre de la démarche de labellisation **IHAB (Initiative Hôpital Ami des Bébé)**, le Centre Hospitalier de Boulogne-sur-Mer s'est doté de 13 berceaux « particuliers » qui permettent de bénéficier des avantages du cododo (co-sleeping en anglais) « Maman et bébé dorment ensemble ».

En effet, ces nouveaux berceaux permettent à maman de rester en contact avec bébé tout en étant chacun en sécurité dans son lit. De plus et en cas de mobilisation difficile (césarienne, fatigue,...), maman pourra prendre bébé avec facilité.

Cette proximité entre bébé et maman, renforce les liens et permet donc une plus grande intimité dans la relation mère-enfant, idéale pendant le séjour en Maternité. Elle renforce les liens et favorise l'allaitement maternel, si tel est le cas.



Votre séjour

A chacun son rythme...

Une salle « famille », au sein du service, vous permettra de prendre votre petit déjeuner entre 08h et 10h. En dehors de ces horaires, cette salle vous offrira un espace « cocooning » qui vous permettra de vous aménager des instants de calme et de sérénité avec bébé.

Programme de retour à domicile

Depuis novembre 2017, le Centre Hospitalier de Boulogne-sur-Mer, en lien avec la Caisse Primaire d'Assurance Maladie, développe son programme de retour à domicile (PRADO) des mamans et de leur nouveau-né.

Ce dispositif est mis en place en étroite collaboration avec l'ensemble des professionnels extra-hospitaliers qui gravitent autour de la prise en charge et la surveillance médicale des parturientes et des nouveaux-nés, puisqu'une sage-femme libérale se rendra au domicile de la patiente 2 à 3 fois après la sortie (dont une fois dans les premières 24 heures). Aussi, pour le suivi du nourrisson, désormais, les tests de dépistages néonataux pourront être réalisés à domicile et l'examen obligatoire du 8ème jour sera réalisé soit par le médecin traitant de la famille, soit par un pédiatre de ville ou du CHB, soit par un médecin de la PMI (Protection Maternelle et Infantile).

Toute l'organisation de cette sortie se fera conjointement, durant le court séjour, avec les professionnels de santé du CHB (pédiatres, gynécologues, sages-femmes, personnel paramédical) et avec un conseiller de la CPAM, qui mettra en lien la maman avec une sage-femme de son choix et lui expliquera les modalités du suivi.

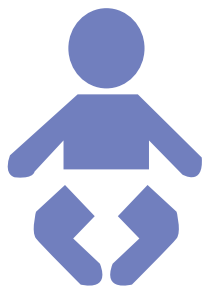
La durée moyenne de séjour se situe à 3 jours pour un accouchement par voie basse et 4 jours pour un accouchement par césarienne.

**Toute l'équipe de la maternité vous souhaite un bon séjour
et vous félicite.
A bientôt !!**



Horaires de visite :
7jours/7 de 11h30 à 20h et 24h/24 pour votre conjoint(e).

Pour votre entrée en maternité, merci de prévoir le trousseau suivant



POUR BEBE

Pour la naissance :

- body ou chemise
- brassière de laine
- chaussons
- pyjama
- bonnet

Pour le séjour :

- 4 chemises coton ou bodies
- 2 brassières - 4 pyjamas
- 3 paires de chaussettes
- 2 turbulettes ou gigoteuses
- 1 thermomètre de bain
- 1 flacon d'huile de massage
- 4 serviettes de toilette
- 1 peigne
- 4 bavoirs



POUR MAMAN

Pour l'accouchement :

- 1 brumisateur
- +/- 1 maillot de bain
2 pièces (salle nature)

Pour le séjour :

- nécessaire de toilette
- linge de toilette (gants + serviettes)
- protections périodiques
- 1 paire de chaussons (pantoufles)
- linge de rechange
- 2 soutiens-gorge d'allaitement
- des coussinets d'allaitement
- chemises de nuit, pyjama, etc.
- coussin d'allaitement, si vous en possédez un.

(NB : le service Maternité pourra vous en prêter un pendant la durée du séjour uniquement).

Pour la sortie :

- 1 chemise coton ou body-chaussons
- 1 bonnet - 1 brassière - 1 pyjama
- 1 nid d'ange
- 1 siège auto

Pour le retour à la maison :

Prévoyez des compresses et des changes complets.

Si vous n'avez pas choisi d'allaiter, ne prévoir l'achat du lait qu'en fin de séjour (tolérance de bébé).



Documents indispensables à apporter

- Dossier de grossesse, livret de famille, reconnaissance anticipée s'il y a eu
- Carte d'immatriculation à la sécurité sociale et calendrier de passage des examens
- Tous les résultats d'analyses réalisés au cours de la grossesse
- Compte rendu d'échographie
- Le feuillet de « réservation de la chambre particulière » (40€/nuit) si besoin

Fiche d'inscription pour la préparation à la naissance

à remettre au secrétariat

Nom marital :

Nom de naissance :

Prénom :

Date de naissance :

Téléphone fixe :

Téléphone portable :

Date prévue de votre accouchement :

Avez-vous des enfants : oui non
si oui, combien :

Type de préparation envisagée (au choix) :

Classique Jeudi Vendredi

Sophrologie Jeudi

Hypnose Vendredi

Information :

Les sages-femmes vous contacteront par téléphone pour vous indiquer la date de votre première séance qui se déroulera au 2ème étage près du service de maternité.

Fiche d'inscription à la piscine

à remplir par la future maman :

Nom marital :

Nom de naissance :

Prénom :

Age :

Numéro de téléphone :

Ville :

Profession :

Je suis enceinte de mon : 1 2 3 4 5 6 7 ème enfant

La date du début de grossesse est le :

Nom du médecin ou de la sage-femme
qui suit ma grossesse :

Je sais nager : oui non

J'ai peur de mettre la tête sous l'eau : oui non

J'ai un problème particulier pendant ma grossesse : oui non

Si oui, lequel ?

A remplir par la sage-femme :

Terme de la grossesse à la première séance :

Terme de la grossesse à la dernière séance :

Certificat médical donné le :

Séance	Date	TA	Séance	Date	TA
1			5		
2			6		
3			7		
4			8		

Quelques notes personnelles



Service de GYNECOLOGIE-OBSTETRIQUE

► **Gynécologie et obstétrique** 03 21 99 30 21 - 03 21 99 37 42

Dr AVLESSI Christophe	Dr DELOIZY Jean-Jacques	Dr PICCARDINO Olivier
Dr CALISTRU Olga	Dr HURBAIN René	Dr SICOT Bérengère
Dr CASTELLIER Céline	Dr LOSSOIS Catherine	
Dr CLEANDRE Daniel	Dr MAGRI Keith	

► **Encadrement**

GACHERE Delphine - Cadre de santé PILON Nathalie - Sage-femme référente

► **Sages-femmes - consultations prénatales et échographies**

BIGOT Frédérique	LEPRETRE Aurélie	CLEMENT Nicolas (échographies)
JEANSON Delphine	NOWAKOWSKI Amandine	DHIEUX Céline (échographies)

► **Sages-femmes - bloc obstétrical et maternité**

ALGLAVE Philippe	DORNIER Marie	MARCQ Clémence
BLOND Morgane	HUCK Daisy	MASTROROCCO Amandine
CAROUX Alice	JEANSON Delphine	MATHON Emilie
CLEMENT Nicolas	LECOMTE Amélie	SERGEANT Marie-Hélène
DHIEUX Céline	LEDEZ Laetitia	SEYNAEVE Corentine
DOMARD Audrey	LEPRETRE Aurélie	TURKIEWICZ Delphine

► **Aide à l'arrêt du tabac** 03 21 99 39 50

► **Consultation préanesthésique** 03 21 99 30 28

► **Consultation lactation** 03 21 99 33 33 poste 42 45



Pour ouvrir vos droits maternité, pensez à mettre à jour votre carte vitale sitôt la déclaration de grossesse effectuée auprès de l'Assurance Maladie.



URGENCES : les admissions de jour comme de nuit se font par les urgences,
tél : 03 21 99 30 70.